

Le Lorrain

Directeur politique: H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for Metz, Alsace-Lorraine, Germany, and France, including monthly and annual options.

En vente à PARIS: Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médioc...

Rédaction et Administration: 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES: La petite ligne... 30 Pl.

RECLAMES: La ligne... 50 Pl.

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Agences à l'étranger.

A l'Abbaye d'Oriocourt

Le jour de la Chandeleur, nous écrit-on, les Moniales bénédictines portaient à sa dernière demeure la Reine Mère Abbess...

L'élection présidée canoniquement par Mgr l'Evêque, le Père et Frère en Saint-Benoît, avait eu lieu le 12 mars, en la fête de saint Grégoire pape...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

code pénal), le nommé Victor Duloy, âgé de 44 ans, domestique à Poulange...

Nicolas Szinger, 21 ans, ouvrier des forges à Hayange, prétend avoir été, le 1er février dernier, sorti d'une auberge italienne à Hayange...

Dans la nuit du 25 au 26 octobre 1913, un repris de justice, Joseph Bénédic, âgé de 26 ans, cordonnier de son état...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

Le lendemain, ils voulurent renouveler la même manœuvre avec un forgeron d'Algrange; mais celui-ci, se méfiant de leurs mauvaises intentions...

de commissions il traitait les questions à l'ordre du jour. Il en fut de même au Conseil général.

De sa position de maire, les habitants de Soultz gardèrent le souvenir reconnaissant de la sagesse avec laquelle de 1871 à 1873 d'abord, puis de 1886 à 1898 il administra leur ville. Très riche, c'est surtout pendant les dernières vingt années de sa vie qu'il donna des preuves éclatantes de sa charité dotant par exemple l'hôpital de Soultz d'une forêt de 10 hectares...

M. Krafft venait, au moment de mourir, de célébrer son 91^e anniversaire de naissance et, robuste comme il l'était encore jusque dans les derniers temps, on ne pensait pas que sa fin, hâtée par une mauvaise grippe, fût si proche.

Ses funérailles qui ont eu lieu à Soultz, ce matin même, et auxquelles ont assisté un grand nombre d'amis et de connaissances du dehors, ont été une magnifique démonstration de l'universelle estime dont jouissait le défunt et surtout des sentiments de respect et d'affection que lui portaient les habitants de Soultz même.

Feu M. Krafft était marié à la sœur de feu M. le chanoine Simonis, l'ancien supérieur des Sœurs dites de Niederbronn et ancien député au Reichstag. Et ceci nous amène à vous annoncer un beau livre qui va paraître prochainement et dont la Revue catholique d'Alsace, de M. Delser, a déjà publié les bonnes feuilles dans un de ses derniers numéros. Ce sera la Vie de M. le chanoine Simonis, par Mgr Kannengiesser et l'abbé L'au-

leur, un écrivain de marque, qui a eu son heure de réputation mondiale, quand il y a vingt ou trente ans il publiait, d'abord dans le Correspondant, puis sous forme de livres (Réveil d'un peuple, D'Étapes en étapes, Catholiques allemands, Mgr Ketterer, etc., etc.) ses remarquables études sur le mouvement catholique en Allemagne, nous avait donné, il y a à peine un an, l'histoire d'un autre grand Alsacien, de feu M. Léon Lefebvre, membre de l'Institut et fondateur de l'Office central des œuvres de bienfaisance à Paris; un ouvrage monumental dont je crois avoir parlé à l'époque, mais que je suis heureux de pouvoir, à cette occasion, rappeler aux lecteurs du Lorrain. La Vie de Mgr Simonis ne sera pas moins intéressante et, plus encore que celle de M. Lefebvre qui s'est écoulée en grande partie à Paris, nous donnera un aperçu de l'histoire politique et religieuse de l'Alsace, voire même de l'Alsace-Lorraine, surtout de nos jours.

En attendant, à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Révolution dans notre pays je signalerai un autre et très joli livre qui vient de paraître à Strasbourg chez Le Roux sous le titre: Das Strassburger Priester-Schicksal, par Dr. G. Gass.

A propos de la fameuse circulaire que vous savez et dans laquelle M. le Dr. Albrecht enjoint au personnel enseignant indigène de nos lycées et gymnases de ne parler que le bon allemand, tant en classe qu'en récréation, à la salle de conférences, dans les cours, etc., un de nos professeurs vient de jouer un bon tour à ces messieurs de l'Oberschulrat.

D'un Lesebuch (livre de lecture) officiel, il a détaché un morceau intitulé: Die deutschen Mundarten (les dialectes allemands) qui célèbre en termes pompeux les dialectes comme une espèce de fontaine de jouvence pour la langue classique elle-même, laquelle, dit l'auteur, y pousse sans cesse ce qu'il faut pour empêcher de vieillir et de s'encroûter. L'auteur va jusqu'à dire dans sa conclusion que: «Celui qui possède un dialecte est considérablement supérieur à celui qui ne parle que la langue classique. Rien de plus insensé, mais qui trahisse davantage le manque de vraie culture, que le mépris de nos dialectes.» Ce passage suggestif est tiré de: Deutsches Lesebuch für höhere Schulen. Unter Mitwirkung von Kollegen, herausgegeben von Prof. Dr. Hans von Dardelen, (IV. Teil, G. Auflage, Seite 241) un ouvrage qui jouit de la plus haute approbation du conseil supérieur de l'instruction publique d'Alsace-Lorraine. Que diront M. Albrecht et ses conseillers de la flagrante contrefaçon dans laquelle le met ce document placé à côté de leur circulaire? Bah! ils diront que plutôt ils se diront que le coup contre la langue française est porté et que par conséquent leur but est atteint. Pour qui sait lire entre les lignes, il est clair en effet que si, en apparence, la circulaire est dirigée contre le palais alsacien, en réalité elle vise la langue française.

Nous ne tarderons pas à constater l'effet qu'elle produira et qui est facile à prévoir. Notre corps enseignant va se partager en deux camps: ceux qui tout en remplissant loyalement leur devoir envers la langue allemande en classe voudront conserver leur liberté en dehors de la classe et par suite seront traités de mauvais sujets; et révolutionnaires, de nationalistes même et... les autres qui tiendront, avant tout, par leur docilité et leurs rapports charitables sur les collègues récalcitrants à se mériter les bonnes grâces des autorités. Bref, ce sera un nouvel élément de discord, un nouveau sujet d'irritation dans notre pauvre pays déjà si profondément troublé.

Dans les Conseils municipaux, surtout à Strasbourg et à Colmar, on remarque à la façon dont sont menées les discussions, surtout celles d'ordre financier, que les élections sont proches et qu'il s'agit de ménager les électeurs. C'est là l'impression qui se dégage surtout de la dernière séance du Conseil municipal de Strasbourg où, à propos du budget pour 1914 les orateurs des différents partis, MM. Wolf, Dr Spahn ont relevé, après le maire lui-même, la sagesse avec laquelle les conseillers, dont les pouvoirs sont expirés, ont géré les finances municipales et travaillé dans l'intérêt des différentes classes de la population. A Strasbourg, si malgré les dépenses qui montent tous les jours, le budget a pu s'établir sans déficit, c'est par suite de l'excellente idée que l'administration de M. le Dr Schwander et le Conseil ont eue d'intéresser la ville aux affaires des tramways, du gaz et de l'électricité.

Voilà donc ce pauvre Hans condamné à 3 mois de prison pour avoir baillé du sucre à C'est beaucoup, beaucoup trop pour une simple farce. Mais évidemment, puisqu'on le tenait, on tenait à lui faire payer d'autres péchés!

de commissions il traitait les questions à l'ordre du jour. Il en fut de même au Conseil général.

De sa position de maire, les habitants de Soultz gardèrent le souvenir reconnaissant de la sagesse avec laquelle de 1871 à 1873 d'abord, puis de 1886 à 1898 il administra leur ville. Très riche, c'est surtout pendant les dernières vingt années de sa vie qu'il donna des preuves éclatantes de sa charité dotant par exemple l'hôpital de Soultz d'une forêt de 10 hectares...

M. Krafft venait, au moment de mourir, de célébrer son 91^e anniversaire de naissance et, robuste comme il l'était encore jusque dans les derniers temps, on ne pensait pas que sa fin, hâtée par une mauvaise grippe, fût si proche.

Ses funérailles qui ont eu lieu à Soultz, ce matin même, et auxquelles ont assisté un grand nombre d'amis et de connaissances du dehors, ont été une magnifique démonstration de l'universelle estime dont jouissait le défunt et surtout des sentiments de respect et d'affection que lui portaient les habitants de Soultz même.

Feu M. Krafft était marié à la sœur de feu M. le chanoine Simonis, l'ancien supérieur des Sœurs dites de Niederbronn et ancien député au Reichstag. Et ceci nous amène à vous annoncer un beau livre qui va paraître prochainement et dont la Revue catholique d'Alsace, de M. Delser, a déjà publié les bonnes feuilles dans un de ses derniers numéros. Ce sera la Vie de M. le chanoine Simonis, par Mgr Kannengiesser et l'abbé L'au-

leur, un écrivain de marque, qui a eu son heure de réputation mondiale, quand il y a vingt ou trente ans il publiait, d'abord dans le Correspondant, puis sous forme de livres (Réveil d'un peuple, D'Étapes en étapes, Catholiques allemands, Mgr Ketterer, etc., etc.) ses remarquables études sur le mouvement catholique en Allemagne, nous avait donné, il y a à peine un an, l'histoire d'un autre grand Alsacien, de feu M. Léon Lefebvre, membre de l'Institut et fondateur de l'Office central des œuvres de bienfaisance à Paris; un ouvrage monumental dont je crois avoir parlé à l'époque, mais que je suis heureux de pouvoir, à cette occasion, rappeler aux lecteurs du Lorrain. La Vie de Mgr Simonis ne sera pas moins intéressante et, plus encore que celle de M. Lefebvre qui s'est écoulée en grande partie à Paris, nous donnera un aperçu de l'histoire politique et religieuse de l'Alsace, voire même de l'Alsace-Lorraine, surtout de nos jours.

En attendant, à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Révolution dans notre pays je signalerai un autre et très joli livre qui vient de paraître à Strasbourg chez Le Roux sous le titre: Das Strassburger Priester-Schicksal, par Dr. G. Gass.

A propos de la fameuse circulaire que vous savez et dans laquelle M. le Dr. Albrecht enjoint au personnel enseignant indigène de nos lycées et gymnases de ne parler que le bon allemand, tant en classe qu'en récréation, à la salle de conférences, dans les cours, etc., un de nos professeurs vient de jouer un bon tour à ces messieurs de l'Oberschulrat.

D'un Lesebuch (livre de lecture) officiel, il a détaché un morceau intitulé: Die deutschen Mundarten (les dialectes allemands) qui célèbre en termes pompeux les dialectes comme une espèce de fontaine de jouvence pour la langue classique elle-même, laquelle, dit l'auteur, y pousse sans cesse ce qu'il faut pour empêcher de vieillir et de s'encroûter. L'auteur va jusqu'à dire dans sa conclusion que: «Celui qui possède un dialecte est considérablement supérieur à celui qui ne parle que la langue classique. Rien de plus insensé, mais qui trahisse davantage le manque de vraie culture, que le mépris de nos dialectes.» Ce passage suggestif est tiré de: Deutsches Lesebuch für höhere Schulen. Unter Mitwirkung von Kollegen, herausgegeben von Prof. Dr. Hans von Dardelen, (IV. Teil, G. Auflage, Seite 241) un ouvrage qui jouit de la plus haute approbation du conseil supérieur de l'instruction publique d'Alsace-Lorraine. Que diront M. Albrecht et ses conseillers de la flagrante contrefaçon dans laquelle le met ce document placé à côté de leur circulaire? Bah! ils diront que plutôt ils se diront que le coup contre la langue française est porté et que par conséquent leur but est atteint. Pour qui sait lire entre les lignes, il est clair en effet que si, en apparence, la circulaire est dirigée contre le palais alsacien, en réalité elle vise la langue française.

Nous ne tarderons pas à constater l'effet qu'elle produira et qui est facile à prévoir. Notre corps enseignant va se partager en deux camps: ceux qui tout en remplissant loyalement leur devoir envers la langue allemande en classe voudront conserver leur liberté en dehors de la classe et par suite seront traités de mauvais sujets; et révolutionnaires, de nationalistes même et... les autres qui tiendront, avant tout, par leur docilité et leurs rapports charitables sur les collègues récalcitrants à se mériter les bonnes grâces des autorités. Bref, ce sera un nouvel élément de discord, un nouveau sujet d'irritation dans notre pauvre pays déjà si profondément troublé.

Dans les Conseils municipaux, surtout à Strasbourg et à Colmar, on remarque à la façon dont sont menées les discussions, surtout celles d'ordre financier, que les élections sont proches et qu'il s'agit de ménager les électeurs. C'est là l'impression qui se dégage surtout de la dernière séance du Conseil municipal de Strasbourg où, à propos du budget pour 1914 les orateurs des différents partis, MM. Wolf, Dr Spahn ont relevé, après le maire lui-même, la sagesse avec laquelle les conseillers, dont les pouvoirs sont expirés, ont géré les finances municipales et travaillé dans l'intérêt des différentes classes de la population. A Strasbourg, si malgré les dépenses qui montent tous les jours, le budget a pu s'établir sans déficit, c'est par suite de l'excellente idée que l'administration de M. le Dr Schwander et le Conseil ont eue d'intéresser la ville aux affaires des tramways, du gaz et de l'électricité.

Voilà donc ce pauvre Hans condamné à 3 mois de prison pour avoir baillé du sucre à C'est beaucoup, beaucoup trop pour une simple farce. Mais évidemment, puisqu'on le tenait, on tenait à lui faire payer d'autres péchés!

ment dans notre gousset et qui sert à déchiqueter le temps en un nombre infini de fractions, il montre, pour tout dire en un mot, de quand, de qui date-t-elle? Elle est une réduction de la pendule, une miniature portable de l'horloge. Celle-ci a évidemment vu le jour après celle-ci.

Les Allemands veulent que ce soit un Bavarois, serrurier de son état, Peter Henlein, qui l'inventa et aurait été en 1518 une petite horloge de poche à un riche habitant de Nuremberg. A quoi on répond, histoire et logique en main, qu'à cette date le dit Peter Henlein n'a pas encore vingt ans et que «petite horloge de poche» n'est pas ouvrage de serrurerie.

L'abbé Detlevé semble avoir établi, après de longues et patientes recherches, que le premier «oignon» aurait été imaginé et réalisé par Julien Coudray, né à Blois, horloger de Louis XII d'abord, de François I^{er} après. En l'an 1518, il fit présent à son royal client, François I^{er}, «de deux dagues excellentes, garnies de dans les poignées de deux «oignons» toutes dorées». Il est juste de dire que l'«oignon» portable, mais en réduction moindre, existait déjà depuis une cinquantaine d'années.

Le nombre des actions dont le dépôt est exigé par les statuts pour constituer l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le vendredi 20 mars courant n'ayant pas été atteint, le conseil d'administration a proposé d'informer MM. les actionnaires que, conformément aux articles 29 et 30 des statuts, ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour le vendredi 24 avril 1914, à trois heures précises, dans la salle de la société d'horticulture de France, rue de Grenelle, n° 84, à Paris, (VII^e).

Cette assemblée aura à statuer sur les questions soumises annuellement à l'assemblée ordinaire. Elle aura en outre à délibérer comme assemblée générale extraordinaire sur la question suivante: «Avenant au traité du 25 juin 1836 pour l'exploitation du chemin de fer de Rambervillers à Charmes.»

A condition de remplir les formalités prescrites par les statuts, tous les titulaires ou porteurs de 40 actions au moins (y compris les actions de jouissance) sont membres des assemblées générales. Nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même membre de l'assemblée générale.

Sur la demande des ayants-droit, des cartes d'admission seront délivrées ou envoyées: 1^o Aux titulaires d'un certificat de 40 actions nominatives établi par la compagnie et portant une date antérieure de quinze jours à celle de la réunion; 2^o Aux possesseurs de 40 actions au porteur qui auront déposé à la Caisse des Titres de la Compagnie, rue du Faubourg Saint-Denis, n° 146, à Paris, du mercredi 25 mars au mercredi 8 avril, de 11 h. à 3 h., (les dimanches exceptés), soit leurs actions elles-mêmes, soit un récépissé de ces titres délivré au moins 15 jours avant la date de l'assemblée par un des établissements ci-après désignés:

Compagnie des Chemins de Fer de l'Est

c) entre certaines gares des réseaux de l'Est et du Nord, seront valables au retour jusqu'au dernier train du jeudi 23 avril.

II. — Billets d'aller et retour de famille. Des billets collectifs d'aller et retour à prix très réduits seront délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au Lundi de Pâques inclus, aux familles d'au moins 3 personnes payant place entière, entre toutes les gares du réseau de l'Est, ainsi qu'entre toutes les gares des réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, du P. O. et de l'Alsace-Lorraine (Minimum de parcours: 300 kilomètres aller et retour).

Ces billets sont valables 33 jours et peuvent être prolongés une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant paiement pour chaque prolongation d'un supplément de 40 0/0 du prix primitif.

La demande devra être faite à la gare de départ au moins 4 jours à l'avance (2 jours seulement pour les grandes gares).

Insinuant à la convenance du public. Arrêts autorisés à toutes les gares du parcours et faculté, pour les titulaires en plus de 3, de voyager isolément en se munissant de billets au tarif militaire.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Cartes d'excursions, 1^{re}, 2^e et 3^e classes (individuelles ou de familles) dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.

Emission dans toutes les gares du réseau, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au lundi de Pâques inclus.

Ces cartes donnent droit à: la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie; un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage est supérieur à 300 kilomètres, les prix sont augmentés, pour chaque kilomètre en plus, de 0 fr. 065 en 1^{re} classe, 0 fr. 045 en 2^e classe, 0 fr. 03 en 3^e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles: 2^e carte, 40 0/0; 3^e carte, 20 0/0; 4^e carte, 30 0/0; 5^e carte, 40 0/0; 6^e carte et les suivantes: 50 0/0.

Faire la demande de cartes sur un formulaire (délivré dans les gares) et l'adresser, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris: six heures avant le départ du train; trois jours à l'avance dans les autres gares.

Compagnie des Chemins de Fer de l'Est

Avis aux Parents

Le Bureau de placement municipal a pris à tâche de seconder les familles en les rendant attentives aux professions pouvant encore procurer un avenir assuré à leurs enfants.

Chaque année, le Bureau se renseigne près des corporations, à l'effet de savoir quels sont les maîtres qui sont à même de prendre des apprentis et quelles sont les conditions de l'apprentissage. Le Bureau s'adresse également aux écoles pour connaître les élèves devant être libérés de l'école et la profession que chacun d'eux désire embrasser. Ces élèves sont alors examinés sans frais par les médecins de la Ville afin d'établir si les jeunes gens sont réellement aptes à satisfaire aux exigences du métier auquel ils veulent se vouer. L'expérience a démontré que près d'un tiers des élèves, par suite de défauts organiques, ne conviennent pas pour la profession qu'ils ont choisie, de sorte qu'ils sont forcés d'abandonner leur apprentissage, s'ils ne veulent pas s'exposer à faire fausse route.

Il résulte des listes communiquées cette année par les écoles que, sur 285 jeunes garçons, il y en a près de 100, c'est-à-dire un tiers, qui se destinent au métier de serrurier. Actuellement cette profession est déjà tellement encombrée que, par suite du manque d'occupation, beaucoup de compagnons en sont réduits à chercher d'autre travail, ce qui augmente d'autant plus le nombre des manœuvres et des journaliers.

Première Communion

Pour jeunes dames

Bottines à lacets pour fillettes

dans tous les genres de cuir populaires, avec et sans bouts vernis, larges formes; grandeur 36/39

M 9⁵⁰ 9⁰⁰ 7⁸⁰ 6⁷⁰ 4⁰⁰



Bottines à lacets pour dames

élégantes façons, partie avec bouts vernis, formes modernes nouvelles, toutes grandeurs

M 10⁵⁰ 8⁰⁰ 7⁵⁰

Souliers à lacets et à boutons

façon moderne, travail élégant

M 12⁵⁰ 10⁵⁰ 8⁰⁰ 7⁵⁰ 6⁷⁵ 5⁰⁰ 4⁵⁰

Pour jeunes gens

Bottines à lacets pour garçonnets

dans tous les genres de cuir populaires, avec et sans bouts vernis; forme large, selon la grandeur

M 10⁵⁰ 9⁰⁰ 8⁸⁰ 6⁰⁰ 6⁰⁰ 5⁰⁰



Bottines à lacets pour hommes

formes modernes, partie avec coupe Derby et bouts vernis, toutes les grandeurs

M 10⁵⁰ 8⁵⁰ 7⁵⁰

Articles Goodyear Welt originaux

pour dames et pour hommes

depuis M 12⁵⁰

Conrad Tack & Cie.

Magasin de Conrad Tack & Cie., Soc. p. act., Burg b. Magdeburg

S. à. r. l.

METZ

Rue du Petit-Paris, 8 Téléphone 718

J. ROBERT-DELAUX

rue des Clercs, 23

Lingerie - Broderie
Trousseaux complets
Ouvrages imprimés
Dentelles - Filet 187-3

L'idée de la Tuberculose ne doit plus inspirer de terreur aux personnes qui sont malades de la poitrine



parce que le traitement de la tuberculose et de la bronchite pulmonaire est assuré par la découverte du spécifique Oxylone du Docteur de Nascimento.

Prix 6.- Mk.

Se trouve dans toutes les pharmacies et aux dépôts:

Pharmacie de l'Aigle, rue du Palais 8, Metz.

Albert Karrer, pharmacien Notre-Dame, rue Tête-d'O. 450-8

POUR LA PREMIERE COMMUNION

Robes Mousseline de 2.75 à 35 Mk. — Jupons Mousseline de 1.50 à 2.50 Mk.



Corsage: 4 plis } Robe 2⁷⁵
Jupe: uni

Corsage: 9 plis } Robe 3⁹⁵
Jupe: 3 plis

Corsage: et manches } Robe 5⁴⁰
garnis, plis et entre-deux, empiècement brodé main
Jupe: 3 plis

Corsage: garni petits } Robe 6⁰⁰
plis et entre-deux
Jupe: 3 plis

Corsage: 12 plis } Robe 6⁵⁰
Jupe: 3 plis

Corsage: garni plis } Robe 9⁵⁰
à la main
Jupe: 5 plis



Corsage: garni 36 } Robe 11⁰⁰
plis à la main
Jupe: 5 plis

Corsage: garni plis } Robe 12⁰⁰
empiècement plis et entre-deux
Jupe: 4 plis

Corsage: garni plis } Robe 14⁰⁰
et point lanté avec broderie main
Jupe: 5 plis

Corsage: garni petits } Robe 16²⁵
plis entre-deux et valenciennes
Jupe: 6 plis

Corsage: garni plis } Robe 19⁰⁰
et entre-deux
Jupe: 13 plis

Corsage: petits plis } Robe 20⁰⁰
et entre-deux irlande
Jupe: 9 plis



Ceintures et ruban mousseline 3.90 - 15 2.50 - 12

Aumonières de 1.20 - 7.-

Couronnes de 0.75 - 8.50

Volles encadré: 2.40-8.00 su mètre: 1.25-3.20

Rubans p. médaille et cheveux

Brassards de 1.20 - 6.00



Chemises p. fillettes de 1⁰⁰ à 4²⁵

Pantalons de 1³⁰ à 4⁵⁰

Jupons de 1⁰⁰ à 7⁵⁰

Combinaisons de 3⁴⁰ à 10⁰⁰

Cache-corsets shirting, de 2²⁵ à 3³⁰

Corsets tricot, de 0²⁵ à 1⁴⁰

Bas de 60 pl. à 1⁵⁰

Gants coton et fil: de 45 à 1²⁵

de peau: de 1⁴⁰ à 2²⁰



Chemises devant uni, de 2²⁰ à 3⁸⁰

devant plis, de 3.- à 5²⁰

Cravates, Cols, Manchettes

Chemisettes de 35 à 75 pl.

Garnitures, boutons

Bretelles de 0.35 à 1.20 pl.



Téléphone 1199 **L. Grégoire, Metz** rue des Jardins, 14-16

La Maison CAUBET, informe son honorable clientèle que le commerce de chaussures continuera comme par le passé. On trouvera un grand choix d'articles nouveaux. — Toutes les Nouveautés de la Saison sont arrivées.

Grand choix d'articles p. Enfants dans les formes les plus modernes
Spécialité d'articles à hautes tiges p. fillettes et garçonnets
: Grand choix pour Première Communion :

Maison CAUBET
Commerce de Chaussures
METZ — Rue de Ladoucette, 6

ORGUES D'EGLISES DALSTEIN & HÆRPFER à BOULAY (Lorraine) MAISON FONDÉE EN 1868

Fourni des Orgues à Amsterdam, Paris, Mülheim, Bielefeld, Rossleben (Saxe) Lausanne, Liéouan (Egypte) et plus de 200 Orgues en Alsace-Lorraine. Maison classée parmi les premières du continent par les attestations de MM. Widor, Gigout, Bonnet de Paris, Rupp, Erb de Strasbourg.

Point d'article de Fabrique.

Œuvres se distinguant par leur solidité et leur travail artistique. Application des systèmes de notre propre invention: système acrostatique tubulaire, d'une précision incomparable et d'une insensibilité absolue contre les influences de la température. Système électro-pneumatique.

Soufflerie électrique.

dernier perfectionnement, travaillant très économiquement et absolument sans bruit. Fourni à Sainte-Christienne, Saint-Clement à Metz, etc. Renseignements et Devis gratuits et sans engagement. CATALOGUE ET CERTIFICATS SUR DEMANDE 401-8

VILLE DE THIONVILLE

21 Mai — 28 Juin 1914

16^e Exposition Alsacienne-Lorraine
de travaux d'apprentis, de travaux d'ouvriers et du métier
conjointement avec Exposition pour l'art industriel lorrain, l'horticulture, le commerce et l'industrie.

Demandez dans tous les Cafés
KOLA-EXPORT
APÉRITIF IDÉAL
au vin vieux de Grenache, noix de Kola et Quinquina
Dépôt général pour l'Alsace-Lorraine:
Albert HERZ Frère à Metz 458-6

Avis

Toute personne soucieuse de sa santé et de la bonne circulation du sang devrait faire une cure avec le Rob végétal Colbert (Sir Sarsap. imp.), excellent diurétique spécialement recommandé aux personnes souffrant d'eczéma, de dartres, de démangeaisons, ainsi qu'aux personnes sujettes aux congestions, aux constipations, aux hémorroïdes, aux maux de tête et aux excès de glaires. En flacons de 2 M. et 4 M.; 4 litre suffisent pour la cure, 7,50 M. Seul dépôt: PHARMACIE DE L'AIGLE, 8, rue du Palais, Metz. 401-4

ÉCOLE MÉNAGÈRE AGRICOLE

Ferme de Herrenwald près Faulquemont (dirigée par les Dominicaines)

Site merveilleux - Formation excellente

Prix: 420 Mk par an 401-8

S'adresser à Madame la Supérieure.



SI VOUS faites vos préparatifs de voyage n'oubliez pas les tablettes Wybert. Vous êtes alors prévenu contre le rhume, l'enrouement, et les catarrhes. En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Prix de boîte d'origine 1 Mk. 3

Famille cherche pour le mois de Juillet

logement

de 3 à 4 pièces, avec belle cuisine, dans bonne maison S'adresser au bureau du journal. 189-6

GRITZNER

Modèle 1914

sont élégantes

et industrielles



Bicyclettes BECKER

modèle nouveau, la meilleure routière avec accessoires, chez

MARTIN DECKER

Maison de bicyclettes et Machines à coudre

Metz, 26, Rue de Ladoucette

Reparations promptes et à prix modérés



Pour cause de reconstruction vente avec 483-8

Grand Rabais de Prix

Grand choix en

Joaillerie - Horlogerie

Bijouterie

Orfèvrerie - Bronze d'Art

Ancienne Maison

Roubaud Frères

E. WAGNER Succ.

Angle des rues Serpenoise et de la Tête-d'O

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table of subscription rates for Metz, Alsace-Lorraine, Germany, and France, with prices for three months and one year.

En vente à PARIS à la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Métilde.

Le Lorrain

Rédaction et Administration : 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES

La petite ligne 30 P.

RECLAMES

La ligne 80 P.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Agences à l'étranger.

L'Opinion et les Affaires de France.

Le déballage qui s'est continué toute cette semaine à la commission d'enquête produit partout une impression pénible et qui est généralement identique.

La voix pour la France même, dans un article de l'Echo de Paris, écrit par M. Barrès et intitulé « Les trois fils de la Louve » :

Non, Barthou, ce n'est pas pour honorer la mémoire de Calmette, pour riposter à Caillaux, que vous avez porté couragement à la tribune le document Fabre, c'est pour dénoncer et empêcher à l'avenir l'intrusion de la politique dans l'exercice de la justice.

Mais que vais-je parler d'intérêt général, d'assainissement politique, de conception philosophique et de volonté de bien public ! Nous n'assistons pas à la des chocs de systèmes, mais à des luttes de personnalités. M. Caillaux, M. Briand, M. Barthou, à peu de chose près, ont les mêmes vues politiques. Sans doute Caillaux veut l'impôt sur le revenu, que combattent les deux autres. Mais qui ne sent que c'est là une opinion prise comme une arme, que Barthou ou Briand auraient pu saisir s'ils l'avaient crue favorable à leur ambition, et qui ne tient pas à la formation profonde d'aucun des trois. Caillaux, Briand et Barthou me semblent trois jeunes chiens qui ont formé leurs forces en jouant ensemble dans le chenil parlementaire.

Ce sont trois vigoureux bêtes d'une même portée dans la minute où l'on sert la soupe. Viennent le moment où ces hommes dont les idées, les visées et l'horizon ne diffèrent pas, sont amenés à se concurrencer, à se disputer le pouvoir, ils ne savent et ne peuvent que se faire une guerre personnelle. Ils s'envient les portefeuilles pour le plaisir très légitime d'exercer leur activité, mais non pour le besoin de faire triompher chacun une vue particulière. De la peut-être l'âpreté de cette lutte. Ils ne peuvent pas s'entendre dans leurs idées : ils n'en ont pas ou bien elles leur sont communes. Ils s'attaquent dans leurs personnes. Si MM. de Mun, Ribot, Jaurès, se disputent le pouvoir, ils n'auraient que faire de se poursuivre dans les faits de leur vie, ils se rapprocheraient chacun leurs conceptions de l'univers. Caillaux, Barthou et Briand n'ont point de si vastes surfaces de frottement. Ils se bombardent d'accusations personnelles, parce qu'ils ne peuvent pas se jeter les principes à la tête, et faute de pouvoir se saisir solidement par des différences de programmes, ils se satisfont aux cheveux.

Ce sont trois frères que leur mère, la louve parlementaire, doit regarder avec bien de la tristesse. Mais elle-même, la pauvre bête, elle est bien malade. Il n'y a plus de partis dans cette Chambre, ni peut-être dans le pays. Rien qu'une masse amorphe et déshabillée, avides d'être rigoureusement gouvernés, où quelques bêtes de proie se disputent comme elles peuvent, une précaire royauté.

Et si l'on veut savoir ce que l'on pense à l'étranger, lisons simplement les feuilles de la Triple-Entente. Le Times, dont on connaît le goût pour les appréciations courtoises et la sympathie pour l'Entente cordiale, a résumé dans un de ses articles de fond l'idée que le scandale Rochette lui donne de la politique française. Ce jugement se termine ainsi :

Au point où l'affaire en est, elle montre, semble-t-il, que dans presque tous les camps on envisage les principes élémentaires de la justice avec un détachement et une indifférence qui révoltent complètement. Il faut souhaiter sérieusement deux choses : d'abord que, dans son rapport, la commission d'enquête distribue les bilans d'une main ferme et impartiale ; ensuite que ces révélations aboutissent à la profonde réforme dont le besoin se fait si vivement sentir. Quand le pouvoir exécutif peut intervenir impunément dans l'application de la loi, c'est la fin de toute vraie liberté, si « avancées » que soient les formes du gouvernement et les opinions de ceux qui gouvernent.

Voici maintenant en quels termes le Daily News, journal officieux du cabinet libéral anglais, prodigue aux gouvernements français les critiques les plus discourtoises. A propos de la pièce Fabre produite par Barthou, il dit :

Voilà un document de la plus grande importance pour le public, puisqu'il met en question le crédit du gouvernement et la pureté de la justice. Par cela même, il devrait être publié et contrôlé aussitôt que cela est possible. Cependant, deux premiers ministres successivement gardent son existence secrète : ils omettent de la révéler même à une commission parlementaire qui fait une enquête sur l'affaire Rochette. Un document si important dans la lutte des partis, lorsqu'on commence à parler de son existence et qu'il en circule même des copies, il est subitement produit au Parlement, au moment qui semble favorable pour détruire un rival. Peut-on douter que, dans une telle manière de procéder, il y ait tout le venin de l'esprit de parti et un mépris complet de l'intérêt public ?

Ne supposez pas que MM. Caillaux et Monis soient des personnes exceptionnelles. Si les accusations qui ont été lancées contre eux avaient été lancées contre à peu près n'importe quel autre homme public français, elles auraient été crues aussi facilement et, d'autre part, elles n'auraient pas été utilisées, mais comme des armes empoisonnées dans la lutte des partis. La corruption qui envahit la vie publique française n'est pas le monopole d'un groupe : elle est commune à tous, les socialistes exceptés.

Si nous parcourons les journaux de la Triple-Alliance, nous y trouverions des jugements plus sévères encore et on ne pourrait pas s'en étonner. Mais ce qu'il y a de plus triste en tout cela c'est le peu d'impression durable que cela fera dans l'opinion française : « Ah ! me disait hier un Français rencontré dans la rue, dans quinze jours on n'y pensera plus. Nous sommes ainsi faits en France. » Je ne crois pas tout à fait ce que m'a dit mon interlocuteur, mais je n'ai pu m'empêcher de lui répondre : « Hélas ! »

La Journée

Après avoir examiné une série de pétitions, le Reichstag s'est ajourné au mardi 28 avril.

Guillaume II a quitté Venise et est arrivé à Trieste, au château de Merimar, où il est l'hôte de l'archiduc François-Ferdinand.

L'empereur Guillaume ne descendra à Corfou que dimanche, après avoir donné sur son yacht un déjeuner, auquel prendront part le roi de Grèce et sa famille. La famille royale grecque est attendue aujourd'hui sur le croiseur Averoff. Guillaume II sera sans doute invité à Athènes.

La Tägliche Rundschau apprend que le voyage du Kronprinz, dans les colonies allemandes, a été ajourné simplement, parce que l'empereur a refusé son autorisation.

La Chambre française a adopté, par 491 voix contre 1, la loi concernant la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties, l'impôt sur le revenu, les valeurs mobilières françaises et étrangères.

M. Peytral, président de la commission sénatoriale des finances, s'est rendu au nom de celle-ci auprès du président du conseil et lui a déclaré que la commission se trouvait dans l'impossibilité de faire voter par le Sénat avant les élections fixées au 26 avril le budget que la Chambre ne lui a pas encore transmis. M. Doumergue a manifesté un très vif regret de cette décision, mais la décision de la commission est irrévocable.

La Chambre française a adopté, par 491 voix contre 1, la loi concernant la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties, l'impôt sur le revenu, les valeurs mobilières françaises et étrangères.

M. Boucard n'a pas interrogé hier Mme Caillaux, mais a entendu d'autres dépositions.

A peine le nouveau ministère constitué, les chemins italiens préparent la grève générale, dont la perspective semble avoir, pour une bonne partie, provoqué la démission du cabinet Giolitti. Le gouvernement est décidé à briser la grève par un décret de militarisation des chemins.

En Angleterre, acalmie dans la question de l'Ulster. Un important conseil de cabinet s'est tenu dans la journée ; lord Asquith a fait devant les Communes une importante déclaration sur l'attitude de l'armée. On annonce que les ministres de la guerre et des colonies échangeront leurs portefeuilles.

Le gouvernement albanais a fixé à 10.000 louis d'or la liste civile du prince de Wied, et a arrêté au chiffre de 13 millions le budget de l'Etat. Sur cette somme, 9 millions seraient consacrés à l'entretien de la gendarmerie. On dément l'état d'anarchie en Albanie.

La Porte a fait des ouvertures à la Grèce en vue des négociations directes sur la question des îles de la mer Egée. La Grèce répond qu'elle s'en tient à la décision des puissances (qui attribuent les îles).

Les Etats-Unis offrent une solution transactionnelle au président Huerta qu'ils ont jusqu'ici combattu en favorisant l'anarchie dans les provinces du Nord.

Le président Yuan-Chi-Kai sévit rigoureusement contre les révolutionnaires et leurs alliés, les bandits du « Loup Blanc ». Les négociations en vue d'un emprunt de 250 millions de francs sont rompues avec le consortium des puissances, et entamées avec d'autres groupes.

Le président Yuan-Chi-Kai sévit rigoureusement contre les révolutionnaires et leurs alliés, les bandits du « Loup Blanc ». Les négociations en vue d'un emprunt de 250 millions de francs sont rompues avec le consortium des puissances, et entamées avec d'autres groupes.

Le président Yuan-Chi-Kai sévit rigoureusement contre les révolutionnaires et leurs alliés, les bandits du « Loup Blanc ». Les négociations en vue d'un emprunt de 250 millions de francs sont rompues avec le consortium des puissances, et entamées avec d'autres groupes.

Le président Yuan-Chi-Kai sévit rigoureusement contre les révolutionnaires et leurs alliés, les bandits du « Loup Blanc ». Les négociations en vue d'un emprunt de 250 millions de francs sont rompues avec le consortium des puissances, et entamées avec d'autres groupes.

Le président Yuan-Chi-Kai sévit rigoureusement contre les révolutionnaires et leurs alliés, les bandits du « Loup Blanc ». Les négociations en vue d'un emprunt de 250 millions de francs sont rompues avec le consortium des puissances, et entamées avec d'autres groupes.

Le président Yuan-Chi-Kai sévit rigoureusement contre les révolutionnaires et leurs alliés, les bandits du « Loup Blanc ». Les négociations en vue d'un emprunt de 250 millions de francs sont rompues avec le consortium des puissances, et entamées avec d'autres groupes.

Le président Yuan-Chi-Kai sévit rigoureusement contre les révolutionnaires et leurs alliés, les bandits du « Loup Blanc ». Les négociations en vue d'un emprunt de 250 millions de francs sont rompues avec le consortium des puissances, et entamées avec d'autres groupes.

Le président Yuan-Chi-Kai sévit rigoureusement contre les révolutionnaires et leurs alliés, les bandits du « Loup Blanc ». Les négociations en vue d'un emprunt de 250 millions de francs sont rompues avec le consortium des puissances, et entamées avec d'autres groupes.

La modification du Code pénal militaire.

La 27^e commission du Reichstag a adopté en deuxième lecture la modification de l'article 6 du Code pénal militaire en ce sens que les jours d'assemblée de contrôle, les réservistes ne seront sous le coup de la loi militaire que pour la durée de l'assemblée.

Le ministre de la guerre a déclaré : « La loi est ainsi inacceptable pour les gouvernements confédérés. » On considère par là que toute la loi se trouve compromise.

La campagne contre la légion étrangère. On mande de Breslau au Berliner Tageblatt : « Une bande de recruteurs français pour la légion étrangère a cherché à embaucher un assez grand nombre de jeunes recrues allemandes à Lauban. Après avoir enivré leurs victimes, ils leur ont fait signer des traités. L'un d'eux, du nom de Jeckel, après avoir signé un engagement, était parti pour la France, mais son frère put avertir à temps la police, qui arrêta les recruteurs français. »

Les journaux allemands savent cependant qu'un engagement pris en Allemagne n'a aucun espèce de valeur. Ils savent que pour être régulier et valable, un contrat doit être signé en présence d'un officier du recrutement français.

Un Livre blanc sur la question des Balkans. Avant-hier jeudi, à la commission du budget du Reichstag, M. de Jagow a déclaré que l'Allemagne ne songe pas à publier un Livre blanc sur la question des Balkans parce que l'Allemagne n'était pas la première intéressée mais a joué beaucoup plus un rôle d'intermédiaire difficile à exposer sous la forme d'un Livre blanc.

D'autre part le sous-secrétaire a affirmé la nécessité de maintenir le consulat d'Addis Abeba, ce poste étant justifié par les intérêts allemands en Ethiopie où le commerce de l'Allemagne a triplé depuis cinq ans.

La commission a ensuite demandé la création d'un examen commun pour les candidats aux postes de consuls ou de secrétaires de légation. Le gouvernement a accepté la proposition.

La nouvelle bibliothèque royale de Berlin. qui s'élève dans l'allée des Tilleuls, presque en face de l'Opéra, à deux pas du château royal et du palais du Kronprinz, est, sans doute, la plus grande et peut-être aussi la plus complète au point de vue scientifique qui existe actuellement. Elle peut contenir sept millions de volumes et sa salle publique de travail compte 1.300 places. C'est, en grande partie, à l'empereur qui est due sa création.

Depuis vingt-six ans que Guillaume II est sur le trône, l'importance vulgarisatrice de la bibliothèque a augmenté dans des proportions extraordinaires. Vers 1880, on avait près de 200.000 volumes en une année ; le dernier, on en a près de 630.000. Il y a 11.000 périodiques en lecture à la Bibliothèque de Berlin, sans compter les journaux quotidiens.

Une loi sur les paris aux courses. Il y a quelques jours, les journaux annonçaient le dépôt d'un projet de loi concernant l'introduction d'un impôt sur les paris aux courses. Ce projet, symptomatique de l'état des esprits et des mœurs publiques, méritait d'être connu de plus près.

Les auteurs du projet allemand, accommodant la législation aux mœurs, acceptent le fait que l'on joue et que l'on parie aux courses et reconnaissent que, s'il y a un mal, il est inutile d'essayer de le réprimer par un système de dispositions pénales. L'expérience de systèmes de ce genre a échoué. Depuis sept ans, en Allemagne, 15.000 personnes ont été condamnées, dont 5.000 à la prison, pour infractions aux dispositions sur les jeux et paris ; malgré cela, la pratique de ceux-ci ne fait que s'étendre. (Il y a 6.000 bookmakers en Allemagne.) Puisqu'il n'y a pas moyen d'empêcher cette pratique, s'est dit le gouvernement allemand, contentons-nous de la réglementer pour exercer sur elle un contrôle qui entravera certains abus et pour... en tirer financièrement profit. Car le projet est surtout un projet d'impôt.

Il admet le bookmaker, mais non la liberté de la profession de bookmaker, il faudra pour l'exercer obtenir une concession. Le totalisateur est maintenu ; on allège même la charge de la taxe qui le frappe actuellement : celle-ci est de 16 2/3 p. c. sur les mises ; elle sera de 12 p. c. comme aujourd'hui, une moitié du produit général de la taxe sera pour le Trésor public de l'Empire ; l'autre moitié sera remise aux Etats pour être dépensée en faveur de l'élevage du cheval et de l'amélioration de la race chevaline.

Un impôt est prélevé sur les opérations des bookmakers. Le bookmaker paye 6 p. c. des mises faites chez lui ; le parieur, de son côté, est taxé selon une échelle réglée sur l'importance à la fois du gain et du pari : le plus bas échelon est 6 p. c. du gain ; le plus haut, 20 p. c. La répartition du produit de cette taxe se fera également entre l'Empire et les Etats, mais sur plus forte moitié.

En dépit de la réduction du taux de la taxe sur le totalisateur, le gouvernement estime que le produit de celle-ci ne diminuera pas ; il compte que la part de l'Empire restera, comme aujourd'hui, d'environ 12 millions et demi de marks.

Quant au revenu annuel de la taxe sur les paris chez le bookmaker, il l'évalue à 25 millions de marks, dont 15 millions seraient pour l'Empire. Mais des spécialistes prétendent que c'est là une sous-évaluation et que cette taxe rapportera bien un milliard, dont il aurait 80 à 90 millions pour l'Empire.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement prévoit 15 millions et déclare qu'il les affectera au relèvement du taux des pensions de vieillesse. Et s'il touche plus de 15 millions, selon les prévisions que nous venons d'indiquer ? Des journaux demandent qu'en ce cas il fasse servir l'excédent à remplacer certaines taxes actuelles, comme la taxe sur les allumettes ou la taxe sur les chèques, qui sont fort impopulaires.

En toute éventualité, les joueurs des champs de course serviront en une certaine manière l'intérêt général. N'est-ce pas que le projet allemand est intéressant ?

FRANCE A côté de l'affaire Caillaux-Calmette-Rochette. BRELAN DE DIVORCES On se souvient peut-être d'un vaudeville cocasse où tout le monde était enrhumé : c'étaient des éternuements en tornade, et c'était très drôle. Dans l'affaire Caillaux, le triste spectacle du jour, tous les acteurs sont divorcés, et c'est très triste.

M. Caillaux, grand premier rôle, avait brisé une

première fois la chaîne d'un mariage mal venu : il y a quelque part en France une première Mme Caillaux qui détient les fameuses lettres dont la seconde Mme Caillaux craignait la publication. Cette seconde Mme Caillaux avait rompu, elle aussi, les liens d'un odieux hymen : elle s'appelait autrefois Mme Léo Claretie, et, de cet avatar, elle gardait un souvenir : une fille de dix-neuf ans.

M. Caillaux, d'ailleurs, songeait très sérieusement — si tant est que tout cela puisse être vraiment sérieux — à un nouveau divorce : c'est même là qu'il faudrait, à croire certaines personnes qui semblent bien informées, chercher la cause du drame qui a coûté la vie au brave Gaston Calmette. Mais le citoyen Browning recommandant les ménages, fût-ce même sur le dos d'un tiers, ce n'est pas très vraisemblable.

Gaston Calmette aussi, du reste, était en instance de divorce : sa femme, en attendant la décision des juges, s'était réfugiée chez son père ; ce qui ne l'empêchera pas de demander aux mêmes juges qui l'auraient délégué d'un fastidieux époux, la réparation du dommage que Mme Caillaux lui causa en lui enlevant M. Calmette.

Divorcés passés, présents ou futurs, simples, doubles ou triples, les protagonistes de cette tragédie pouvaient donc tous trois se donner la main. Mais ce n'est pas tout : comme pour compléter le charme homogène de ce bel ensemble, les comparses aussi sont, pour la plupart, des divorcés d'hier, d'aujourd'hui ou de demain. Des témoins appelés par Mme Caillaux, rares sont ceux et celles qui n'ont pas au moins un bon petit divorce dans leur existence. Il y a même dans leur nombre une princesse authentique — et régnante, s'il vous plaît — qui planta là, un beau matin, son prince, sa cour et ses enfants, pour suivre la baguette magique d'un chef d'orchestre impérial, paré d'une chevelure d'ébène et d'un nom à la Byron.

De telles rencontres sont suggestives et projettent une étrange lumière sur la moralité de tout ce monde qui évolue dans le cloaque, pour parler avec Maurice Barrès.

LE DOCUMENT VERT L'œuvre publiée des renseignements sur le fameux « document vert » relatif aux négociations secrètes de M. Caillaux avec l'Allemagne au sujet du Maroc et du Congo.

Après avoir établi que M. Caillaux, au nom du parti qu'il représentait, rompit les accords conclus par MM. Pichon et Clemenceau avec l'Allemagne au sujet d'un consortium commercial sur la frontière du Congo, l'œuvre constate que ce n'est pas la politique marocaine de la France qui a provoqué la réclamation de l'Allemagne, mais la politique congolaise de M. Caillaux.

M. de Selves et M. de Lancken, représentants de l'Allemagne, à Paris, précise notre confrère, ont conscience de la situation personnelle impossible dans laquelle se débat M. Caillaux. Ils font leur métier. Ils l'exploitent et ils cèdent à leur gouvernement le fameux télégramme : « Ne discutez ni avec Selves, ni avec Casaban. Caillaux vous donnera mieux. »

M. de Selves connut donc la dépêche expédiée à Berlin et dénommée au Quai d'Orsay le « document vert ». M. de Selves s'indigna, consulta M. Clemenceau, M. Briand, peut-être d'autres encore, et demanda finalement à l'infortuné M. Fallières de le confronter avec M. Caillaux.

M. Caillaux s'indigna, nia, puis convaincu, tourna les talons dans un geste qui lui est familier, et se fit conduire tout droit chez M. de Lancken.

Comment avez-vous pu télégraphier une chose pareille. — Comment le savez-vous ? répliqua M. de Lancken. Le lendemain, le chiffrage de l'ambassade d'Allemagne était changé.

NE PAS CONFONDMES ! THALAMAS ET TALAMAS. Un ancien capitaine, M. A. Talamas, qui a pris sa retraite à Narbonne, vient d'écrire à M. Talamas, de Versailles. Quelques lignes suffisent à indiquer le sens de sa lettre :

« Votre nom s'écrit Thalamas. Le mien est Talamas. Il y a, entre les deux, similitude suffisante pour faire croire à une commune origine ou conduire à confusion. Jusqu'à présent, j'ai supporté en silence les conséquences peu flatteuses de cette homophonie... Mais vous venez de dépasser les bornes. ... Mon nom d'honnête homme devient dès lors lourd à porter. C'est pourquoi, monsieur, je crois nécessaire d'annoncer, par la voie des journaux, que je n'ai rien de commun avec vous... »

DANS LE CLOAQUE Du commandant Driant, Libre Parole : « Et, dans six mois, il ne restera plus rien de tant de bruit, si Barrès n'en avait recueilli l'écho dans des pages véritablement saisissantes de vérité et qui ne le cèdent en rien à celles de Lurs Figures... »

« Puisse la comédie durer encore quelque temps, afin que ce réal nous soit servi dans peu, sous forme de volume, avec ce titre vengeur et expressif : Dans le cloaque ! »

De M. Gustave Téry, L'œuvre : « Mais dès la commission d'enquête ne nous intéresse plus que dans la mesure où elle permet à Maurice Barrès d'égaliser Saint-Simon par d'incompréhensibles peintures... »

Les articles de Barrès, « voilà ce que l'analytique donne pas », dit l'Intransigeant.

Mort d'un prêtre éminent. Ce n'est pas sans émotion que le clergé de France, de Lorraine et du monde catholique apprendra la mort presque subite d'un de ses membres les plus connus et les plus aimés : M. le chanoine Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont.

Rien ne faisait supposer une fin si rapide. Se trouvant indisposé jeudi matin après son lever à 5 heures, il se recoucha à 6 heures et on le trouva mort peu après. Le défunt était né en 1848. Prêtre éminent, sa science théologique était bien connue ; il était de même un exégète renommé. Il était le collaborateur assidu de la Revue pratique d'apologétique.

BELGIQUE Pour sauver le champ de bataille de Waterloo. Comme on l'a vu par une courte dépêche, le ministre des travaux publics de Belgique a fait voter d'urgence, en vue d'empêcher les spéculations, un projet de loi ayant pour but la sauvegarde du champ de bataille de Waterloo.

Ce projet crée une servitude ayant pour effet d'empêcher que sur toute l'étendue de la « morne plaine » on ne puisse désormais élever sans autorisation des bâtisses ou effectuer des plantations qui modifieraient l'aspect de ce lieu de pèlerinage célèbre.

Il y a quelques jours, précisément, s'était constitué en Angleterre un comité avec à sa tête le duc de Wellington, petit-fils du vainqueur de Napoléon. Ce comité devait rechercher les moyens d'empêcher la profanation de ce champ de bataille historique par les spéculateurs en terrains à bâtir.

Ce comité aura obtenu satisfaction avant d'avoir pu mettre en œuvre ses influences.

SAINT-SIEGE Le testament du cardinal Rampolla. L'affaire soulevée par la prétendue disparition d'un testament du cardinal Rampolla s'est terminée sans scandale d'aucune sorte.

Les scellés apposés au domicile du cardinal ont été levés, et le baron Perrana, beau-frère du cardinal défunt, a été admis à bénéficier du seul testament trouvé. Un accord est, du reste, intervenu entre le baron Perrana et sa belle-fille, la duchesse de Campobello, qui avait fait apposer les scellés. Le vieux valet de chambre du cardinal, compable de s'être approprié certains objets appartenant au cardinal, a été mis en liberté provisoire.

Dès le début, on avait singulièrement grossi cette affaire, et la justice a fini par se convaincre qu'il était inutile de chercher un autre testament en dehors de celui qui a été trouvé et qui obtient ainsi force de loi. Les amateurs de scandale, qui prévoyaient déjà un procès retentissant, en seront pour leurs frais.

AUTRICHE Echouement d'un cuirassé. Vienne, 25 mars. — D'après la N. F. P. le cuirassé allemand Goben se serait échoué près d'Alberon. Le cuirassé Breslau et le navire italien Garibaldi sont arrivés à le renflouer après 6 heures.

RUSSIE Le transfert de la réserve d'or. Voici un écho des dernières polémiques russo-allemandes : On apprend que par mesure de précaution le gouvernement russe a fait répartir dans les diverses succursales du centre de la Russie la réserve d'or de la Banque d'Etat.

Selon ces renseignements, il est resté très peu de numéraire à la Banque de Saint-Petersbourg. Cette répartition a été effectuée au cours des dernières six semaines. Le transport de l'or s'est fait sur des trains ordinaires pour ne point attirer l'attention du public.

Frédéric Mistral

Frédéric Mistral est mort. La mort l'a visité mercredi après-midi, dans ce logis de Maillane où il vivait depuis toujours, aimé et admiré de tout un village provençal comme un patriarche de génie. C'est un deuil qui frappe toute la Provence, et pour un temps, les cigales vont faire leurs chants. Mourir à l'ombre des oliviers et des pins bleus. Tous les siècles sentiront que l'un des plus grands d'entre eux a disparu. Il tenait une place qui ne va demeurer vide. Il était le vieillard dont on invoquait le profil énergique et fin, comme celui d'une gloire indiscutée et très pure. Il semblait qu'il nous avait été légué par le siècle passé comme relique superbe et qu'il ne dût jamais disparaître.

Enfin Lamartine l'aurait auréolé d'un nom qui nous l'aurait rendu très cher pour toujours. Et nous en sentons la vérité profonde aujourd'hui qu'il s'est éteint : c'est bien une sorte de Virgile qui vient de s'endormir dans la paix des champs.

Le nom de Mistral restera inséparable de celui de Mistral. C'est elle qui de sa voix jeune le fit connaître aux Français. Il avait vingt-neuf ans. Il était ardent et beau et il chantait en langue provençale. Mistral est dédié à Lamartine. « Je te consacre Mistral, dit Mistral ; c'est mon cœur et mon âme ; c'est la fleur de mes années ; c'est un ruisseau de Crau qu'avec toutes ses feuilles l'offre un paysan. »

Quand la jeune Provençale apparut dans la chambre de Lamartine, le poète poursuivi, humilié, attonné, meurtri, succombait. A peine y fit-il attention. La nuit vint. Sous la lampe, avant le sommeil, il prit le livre. « Cette nuit-là, dit-il, je ne dormis pas une minute. » Quel cri d'admiration ! Dans l'analyse mêlée d'extraits qu'il propose à ses lecteurs, Lamartine évoque Homère et Longus et Virgile et d'autres. Il les incline tous, et lui-même, devant le jeune paysan de Maillane, sauf Homère dont il retrouve dans Mistral le grandeur simple. Et Mistral y ajoute par endroits l'inspiration chrétienne.

Mistral fut glorieux. Et sa gloire marcha comme le vent. On répétait les deux syllabes de son nom, qui était clair et musical. Pour compléter cette gloire, Gounod s'en fut chercher Mistral en Provence. Cette charmante enfant ne demandait qu'à chanter. Gounod, qui était très habile, sut comprendre son caractère, et Mistral y gagna la popularité.

Mistral fut digne de tant d'amour, car lui-même aimait beaucoup. Son attachement au « mas » familial, où il était né le 8 septembre 1830 et qu'il n'avait jamais quitté depuis lors, n'est pas l'une des moindres beautés de sa vie. Pareillement il aimait sa patrie comme son clocher. Il était soucieux des destinées de la France et souffrait sincèrement qu'elle fût incertaine. Voilà qui suffirait à prouver, si quelqu'un l'a injustement soupçonné, que son isolement n'était pas un dilettantisme de poète.

La mort du poète. Mistral a succombé à une grippe contractée, sans doute, au cours de la cérémonie du baptême d'une cloche à Maillane dont le poète était le parrain. Il fut à peine huit jours malade, et il ne consentit à se coucher que dimanche.

Après avoir reçu les derniers sacrements, après avoir murmuré ces mots : « Les saintes ! » il s'est éteint sans souffrance.

A Maillane, la mort du poète a provoqué une véritable émotion. On entendait ces mots : « Voilà qu'il est mort, notre poète ! » Et lentement, par petits groupes silencieux, la population allait s'agenouiller devant le maître vénéré.

Dans ses dernières recommandations, Mistral demanda à être enterré avec la plus grande simplicité et à ne pas être photographié sur son lit de mort.

Le poète laisse sa union de Mai liane avec tous les souvenirs qu'elle contient, à la commune de Maillane, Mme Mistral devant en avoir la jouissance sa vie durant.

Dès que le préfet des Bouches-du-Rhône a appris

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Election d'un socialiste au Reichstag.

Borna, 27 mars. — Au scrutin de ballottage pour la circonscription de Borna-Pegau, M. Liebert (parti d'Empire) a obtenu 12.731 voix, M. Russel (socialiste), 14.321 voix. Ce dernier est élu.

M. von Liebert est l'ancien général bien connu pour son chauvinisme ; c'est un des chefs du pans germanisme. Il fut longtemps gouverneur de l'Afrique orientale allemande. Depuis, il entra au Reichstag où il appartenait au parti conservateur libre — parti hybride marchant en matière économique et militaire avec les conservateurs et en matière religieuse et scolaire avec les libéraux. Au ballottage du 27, les libéraux ont voté pour M. von Liebert, tandis que les radicaux se sont joints aux socialistes. Il n'y a pas de catholiques dans l'arrondissement qui est exclusivement protestant.

FRANCE

A côté de l'affaire Caillaux-Calmette-Rochette.

BRELAN DE DIVORCES

On se souvient peut-être d'un vaudeville cocasse où tout le monde était enrhumé : c'étaient des éternuements en tornade, et c'était très drôle. Dans l'affaire Caillaux, le triste spectacle du jour, tous les acteurs sont divorcés, et c'est très triste.

M. Caillaux, grand premier rôle, avait brisé une

la mort de Mistral, il a avisé télégraphiquement M. Poincaré, qui a délégué le sous-préfet pour aller présenter à la famille les condoléances du gouvernement. Les dépêches de condoléances arrivent par centaines.

Les condoléances.

Mme Mistral et sa famille ont refusé les obsèques nationales. Des lettres et des télégrammes de condoléances ne cessent d'arriver à Maillane, de la part des sociétés civiles, religieuses et littéraires, en tête de M. Poincaré.

Le cardinal Merry del Val adressa le télégramme suivant à la veuve de Mistral : « Sa Sainteté me charge de vous transmettre toute la peine qu'elle éprouve à la nouvelle de la mort de l'illustre poète français. »

M. Dumas, maire de Maillane, a reçu le télégramme suivant : « Veuillez transmettre à la veuve de l'illustre poète les sentiments de tristesse et d'affliction que m'a causés la mort de Frédéric Mistral. »

Signé : ALBERT I^{er}, roi des Belges. »

Sur la proposition de MM. Henri de Régner et Jean Richepin, le télégramme suivant a été adressé à Mme Mistral par l'Académie française réunie jeudi : « L'Académie française, réunie en séance, envoie à Mme Mistral l'expression de ses respectueuses condoléances et à la mémoire du grand poète disparu l'expression de son admiration. »

Le ministre de l'Instruction publique italien a adressé la dépêche suivante à l'ambassadeur d'Italie à Paris, M. Tittoni : « Je prie Votre Excellence de présenter au gouvernement français l'expression des regrets sincères de l'Italie pour la disparition du poète Frédéric Mistral, chanteur lumineux de sentiments profondément humains par l'harmonie renouvelée d'une noble langue. »

Le tombeau du poète.

Mistral a depuis longtemps préparé la demeure où il va dormir. Son tombeau, édifié par ses soins, s'élève dans le cimetière de Maillane. C'est la réduction d'un monument des Baux, le Pavillon de la reine Jeanne.

Mistral a fait ajouter aux décorations les têtes de ses chiens fidèles, quelques figures provençales et l'étoile des armées des princes de Baux, qui a pris place dans le blason du félibrige. Et il a composé cette inscription :

Non nobis, Domine, non nobis,
Sed nomini tuo,
Et Provinciae nostrae
Da Gloria!

(Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous — Mais à ton nom — Et à notre Provence — Donne la gloire!)
Le veu de Mistral a été exaucé : mais de cette gloire, qui sera éternelle, il a sa belle part.

Les obsèques.

Marseille, 27 mars. — Les funérailles de Frédéric Mistral ont eu lieu ce matin à dix heures, dans le village de Maillane où il avait vécu son existence glorieuse. Elles ont revêtu un caractère grandiose et impressionnant. On avait procédé, hier soir à sept heures, à la mise en bière en présence des membres de la famille. Sur la poitrine du grand poète ont été placées une photographie de Mme Mistral à l'époque de son mariage, et une photographie de Marie qui, depuis vingt-sept ans, était la servante fidèle du maître.

A 10 heures se fait la levée du corps. Le curé de Maillane, M. Celse, qui avait administré les derniers sacrements à Mistral, a officié, entouré par les curés des villages environnants. Les honneurs funèbres ont été rendus par un escadron de 11^e hussards venu de Tarascon. Le cercueil est porté à l'église par les hommes de Maillane qui ont tenu à honneur de le porter ensuite sur leurs épaules au cimetière.

Le deuil était conduit par M. Rivière, frère de Mme Mistral, M. Damian, cousin du grand poète, et Frédéric Mistral, son neveu.

Dans le cortège, qui comprend environ 2.000 personnes, on remarque M. Jacquier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, et le colonel Pénelon, représentant le président de la République.

A l'église où l'absoute a été donnée par le curé Celse, M. l'abbé Masche, ami personnel de Mistral, a prononcé l'oraison funèbre du grand poète provençal. La foule s'est ensuite réunie sur la place de l'église où les discours ont été prononcés.

M. Jacquier lit le discours de M. Viviani saluant la beauté d'une grande œuvre et le génie d'un grand homme dont l'âme voltigea longtemps au-dessus de la tombe rigide dans l'air familial. (!)

ALSACE-LORRAINE

Election au Conseil d'arrondissement pour le canton de Metz-Campagne.

Malgré l'appui donné à M. Marchal, de Roncourt, par les journaux autre chose qu'indigènes ; malgré son « progressisme » allemand proclamé dans certaine réunion ; malgré le gros appui des Usines de Rombas, la candidature de M. Bastien sera défendue par les cultivateurs, les ouvriers de la terre et de l'usine qui voient en lui le seul homme de notre pays, proposé par des hommes du pays, en mesure de défendre leurs intérêts avec toute l'indépendance nécessaire.

M. Bastien ne sera l'homme d'aucune coterie, mais restera le citoyen dévoué aux intérêts de tous.

C'est de mauvaise guerre de vouloir créer à propos de cette élection un antagonisme entre l'usine et la terre. Les électeurs, en donnant leurs voix à M. Bastien, montreront qu'ils veulent conserver au pays son unité, au moins dans la défense des intérêts.

Les Elais du Sud et M. de Dallwitz.

Le correspondant d'un grand journal de Stuttgart avait lancé la nouvelle que le grand-duc de Bade avait fait valoir auprès de l'empereur ses objections contre la nomination de M. de Dallwitz au poste de Statthalter ; une note officielle prétend aujourd'hui que cette nouvelle n'est rien moins que vraie.

Statistique.

Le bureau de statistique publie d'intéressants renseignements sur le mouvement de la population en Alsace-Lorraine. Nous en extrayons les chiffres suivants :

Mariages.

La moyenne des mariages conclus chaque année s'élève progressivement. De 1872 à 1881 elle était de 11.375, en 1912 de 13.133. (Basse-Alsace 4.005, Haute-Alsace 3.725, Lorraine 4.513). C'est en Haute-Alsace qu'on se marie le plus : 72 mariages pour 10.000 habitants (Basse-Alsace : 70, Lorraine : 68).

Strasbourg-ville : 1.453 mariages, Mulhouse : 1.544, Colmar : 625, Metz : 579.

C'est dans les mois de février (1.307), avril (1.591), mai (1.524), octobre (1.370), et novembre (1.633) que les mariages sont les plus fréquents. Le chiffre s'abaisse considérablement en décembre (603) et en mars (351).

Les hommes se marient surtout entre 26 et 30 ans, les femmes entre 21 et 25.

131 jeunes gens, dont 5 de 18 ans, se sont mariés avant leur majorité, 131 jeunes filles étaient, quand

elles ont convolé, âgées de moins de 18 ans, 6 n'avaient que 15 ans.

80 hommes et 21 femmes avaient dépassé 60 ans quand ils se sont mariés. Le plus âgé avait 81 ans, la plus âgée 72.

Des 13.133 mariages de 1912, ont été conclus entre célibataires : 12.087, côté hommes, 12.358, côté femmes ; avec veuves : 945, avec veufs : 608, avec femme divorcée : 401, avec homme divorcé : 167.

Au point de vue confessionnel, les mariages se répartissent comme suit : catholiques, hommes : 9.893, femmes : 10.132 ; protestants, hommes : 3.004, femmes : 2.765 ; israélites, hommes : 210, femmes : 268. Dans 11.562 cas, les deux conjoints appartenaient à la même confession (9.234 catholiques, 2.113 protestants, 194 israélites.) Il y a eu 1.571 mariages mixtes.

Dans 980 cas, des enfants nés avant le mariage ont été légitimés par l'union subséquente. Le chiffre global des légitimations est de 1.115.

9.766 mariages ont été conclus entre indigènes, le dernier quart se répartit suivant la nationalité de la manière que voici :

Dans 529 cas un indigène a épousé une femme immigrée, dans 1.081 cas un immigré a épousé une femme indigène.

736 mariages ont eu lieu avec des étrangers : 290 indigènes ont épousé des étrangères, 446 femmes indigènes se sont mariées avec des étrangers.

C'est dans les villes que les mariages entre indigènes et étrangers sont les plus nombreux. Ils représentent à Strasbourg 46,0/0, à Metz 56,6/0, à Thionville 56,7/0 de la totalité des unions, tandis qu'à Schlestadt cette proportion tombe à 5 0/0, à Ribeauvillé à 7,9 0/0.

Naissances.

En 1912 il y a eu 47.127 naissances inscrites à l'état-civil, soit 25 pour mille du chiffre de la population.

Depuis 1872 la baisse de la natalité a été constante en Alsace-Lorraine. Elle est tombée progressivement de 55,200 à 45,500 (chiffre approximatif pour 1913).

L'Alsace-Lorraine est de tout l'Empire le pays où naissent le moins d'enfants. La moyenne pour l'Empire est de 33,2 0/0, de 8 0/0 supérieure à celle de nos provinces.

Les naissances se répartissent comme suit : 24.988 garçons, 22.819 filles ; morts-nés : 1.508 enfants naturels : 1.893 garçons, 1.633 filles.

Le mois où il naît le plus d'enfants est le mois de mars, avec une moyenne de 140 par jour, celui où il en naît le moins est le mois de décembre, avec une moyenne de 120.

On a compté en 1912 : 1.185 jumeaux, 21 trijumeaux, les premiers se décomposent en 568 garçons et 596 filles, les seconds en 11 garçons et 10 filles.

Décès.

30.341 personnes sont mortes en Alsace-Lorraine en 1912, y compris les morts-nés.

La mortalité a donc été de 16,1 pour mille, le chiffre le plus bas qui ait été jusqu'ici observé.

Si on compare ces chiffres ceux des naissances, la population s'est accrue de 16,786 unités.

Les décès se répartissent comme suit : 15.653 du sexe masculin, 14.688 du sexe féminin.

Sont morts à l'âge de 0-1 an : 5.977 ; de 1-15 ans : 2.800 ; de 15-60 ans : 8.624 ; de 60 et davantage : 11.566 personnes.

Le chiffre des accidents mortels a été en 1912 de 1.010 (soit 824 hommes et 186 femmes). Un quart des victimes n'avait pas atteint l'âge de 15 ans.

Les principales causes d'accident sont : l'eau (466 cas), le feu (104), l'écrasement (145), les chutes (230), le meurtre ou l'assassinat (58).

Le nombre des suicides a été de 322 (270 hommes, 52 femmes), dont 145 célibataires, 121 mariés, 50 veufs, 5 divorcés.

La plus jeune suicidée a été une fillette de 12 ans, la plus vieille une femme de 89.

D'après la confession à laquelle ils appartenaient on compte parmi les suicidés 212 catholiques, 90 protestants, 7 israélites, 8 dissidents, ou encore 210 indigènes, 89 immigrés, 19 étrangers, 4 inconnus.

Calendrier. — Aujourd'hui, samedi 28 mars, quatre-vingt-septième jour de l'année. — Lever du soleil : 5 h 48 ; coucher : 6 h 22. Lune : Premier quartier le 3 avril. Fête du jour. — Saint Gontran.

Ephémérides lorraines. — 28 mars 1589. — Les Messins vont attaquer la ville de Marsal. 29 mars 1578. — Mort de Louis de Lorraine, cardinal de Guise, évêque de Metz, archevêque de Trèves et d'Alby.

La température. — La dépression signalée depuis deux jours s'est déplacée vers le sud-est ; son centre se trouvait hier matin, à Bucarest. La pression reste basse sur le nord et l'ouest de l'Europe ; elle s'est relevée sur le sud-ouest, ainsi que dans les parages de l'Islande.

Le vent souffle des régions ouest sur toutes les côtes.

On signale des neiges dans le nord, des pluies dans le centre, l'ouest et le sud de l'Europe.

La température a baissé sur l'ouest, le centre et le sud du continent ; elle était hier matin de : —34° au Spitzberg, —4° à Saint-Petersbourg, +1° à Belfort, 4° à Charleville, 6° à Paris, 7° à Bordeaux et à Brest, 14° à la Calle.

Un temps frais est probable, avec quelques averses dans le nord et l'est.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
(Observations initiales par M. REMOISENET, à Metz)

BAROMETRE A 0°	THERMOMETRE	VENT	TEMPS
27 mars à 4 h. soir	736.4	+ 10.0	NNO Beau
28 mars à 8 h. matin	745.2	+ 3.0	NNO Beau

Thermomètre. — Maximum du 27 : +10.0 ; Minimum aujourd'hui : +2.0

CHRONIQUE MESSINE

Mgr l'Evêque et les frais de représentation du Statthalter

On nous prie de rectifier l'erreur commise dans le n° 70 du *Lorrain*, au sujet du vote pour la résolution « frais de représentation du Statthalter ». *Monsieur Denier n'a pas voté en faveur de la résolution mais il s'est abstenu, comme les autres Evêques.*

Mort de M. Dufour.

Cette nuit a succédé, après une maladie de cœur devenue plus aiguë depuis quelques mois, M. Dufour, conseiller municipal. Depuis les dernières élections, son caractère franc, son dévouement aux intérêts de la cité et du métier, à l'organisation duquel il a beaucoup aidé, lui assuraient une sympathie méritée auprès de toutes les classes de la population. Son dévouement était également acquis aux idées catholiques et on se souvient encore avec quelle rondeur il présidait des réunions populaires. A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

L'affaire Tiegs.

Le conseil supérieur de guerre a rendu hier soir, à 7 h. 3/4, son jugement dans l'affaire Tiegs. Les débats, qui ont eu lieu à huis clos, n'ont pas duré moins de quatre jours. La première audience a été occupée tout entière par l'audition des experts médicaux, dont plusieurs sont de Berlin et de Zurich. Les deux journées suivantes ont été consacrées à l'audition des témoins, et la dernière aux plaidoiries.

L'accusé avait confié sa défense à M. Kurt I, du barreau de Cologne, et à M. Donnevert, du barreau de Metz.

Il est exactement huit heures moins un quart du soir lorsque le conseil supérieur de guerre rentre en séance pour le prononcé du jugement.

Le lieutenant Tiegs, bien sanglé dans son uniforme d'officier de 10^e d'artillerie, se tient debout devant ses juges, la face blême, mais sans qu'un muscle trahisse son émotion.

C'est un jeune homme de fière et martiale allure que l'on croirait incapable d'un aussi horrible forfait. Dans l'espace réservé au public, un homme est assis ; la face livide, le regard anxieux laisse percer l'angoisse qui l'étreint.

C'est le père de l'accusé, médecin à Cologne. D'une voix forte le directeur des débats donne lecture du jugement suivant :

Le conseil supérieur de guerre infirme le jugement du conseil de guerre de la 33^e division, quant à la peine. L'accusé est condamné à huit ans de réclusion, au renvoi de l'armée et à la perte de ses droits civiques pour une durée de dix ans. L'arme ayant servi au meurtre est saisie. Trois mois de détention préventive sont pris en déduction sur la totalité de la peine. Quant au reste, l'appel de l'accusé est rejeté.

La lecture de ce jugement a duré moins d'une minute. Le condamné se tient toujours dans la même attitude, cependant que de la place où se tient son père un cri rauque s'échappe. C'est le pauvre homme qui vient de tout entendre et qui n'en peut croire ses oreilles.

Il reste à donner lecture des considérants, mais le ministère public requiert le huis-clos. Tandis que le conseil de guerre se retire pour délibérer, les quatre représentants de la presse se tiennent dans le couloir. Derrière eux se traîne péniblement le malheureux père que le docteur accable. Dehors il laisse libre cours à la plus violente crise de douleur et de désespoir qu'il soit possible de voir. Le malheureux prend sa tête dans ses deux mains et comme un fou il parcourt l'étroit espace en tout sens lançant d'inutiles suppliques au ciel : « Mon pauvre petit ! Mon Dieu, est-ce donc possible ! Pitié, pitié mon Dieu ! Ah ! ma pauvre femme ! »

Telle sont les exclamations qui brisent le cœur et arrachent des larmes.

« L'audience est ouverte et publique » annonce l'huissier.

Derechef nous pénétrons dans l'étroite enceinte à notre suite Tiegs père qui va s'affaler sur un des bancs.

Dans l'intérêt de la discipline déclare le président, le conseil a décidé que la lecture des considérants aura lieu à huis-clos.

Pour nous autres reporters, c'est la fin. Il ne nous reste qu'à quitter les lieux. Le condamné jette de côté un regard douloureux vers l'éave humaine qu'est son pauvre père qui sort derrière nous. C'est la réparation définitive et une nouvelle crise de douleur étouffe littéralement le malheureux. Des sons rauques s'échappent de sa poitrine et menacent de troubler le conseil. Aussi un gardien croit-il devoir inviter le malheureux à s'éloigner. Mais il n'entend rien. « Laissez-moi, laissez-moi », sont ses seules paroles, et comme le garde insiste : « Eh bien ! flanquez moi dehors », s'écrie le désespéré. Le spectacle est d'une atrocité horrible.

A ce moment le défenseur de son fils sort de la salle des séances et entraîne le malheureux un peu plus loin, s'efforçant de le consoler de son mieux.

Pauvre père, pauvres parents, c'est vous qui êtes les plus cruellement frappés.

Examen de volontariat.

Hier ont eu lieu à la préfecture les épreuves orales pour l'obtention du certificat de volontariat ; 16 candidats s'étaient présentés, 10 ont passé leur examen avec succès.

Chemins de fer.

Pendant le mois de février 1914, les chemins de fer d'Alsace-Lorraine ont transporté 4.168.976 voyageurs et 3 630.050 tonnes de marchandises, soit 192.200 personnes et 25.010 tonnes de plus que pendant le mois de février 1913.

Les recettes de 14.000 M supérieures à celles du même mois de l'an dernier, s'élevaient à 11.664.000 Mark. Les recettes totales, à partir du 1^{er} avril jusqu'à fin février, s'élevaient à 144 155.000 M contre 139.315.000 M pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit un excédent de 4.840.000 M pour le dernier exercice.

Société d'histoire et d'archéologie lorraine.

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 1^{er} avril 1914, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle des séances (Archives départementales).

1. Communications.
2. Lecture du compte rendu annuel.
3. Présentation des comptes.
4. Conférence de M. le Dr de Westphalen à Noévant : *Les Chants populaires en Lorraine*.

(production de quelques chants). Mme Roland-Gallier, de Nancy, exécutera plusieurs de ces chants populaires, accompagnée au piano par le conférencier, M. le Dr de Westphalen.

Conférence sur les rayons Roentgen et le radium.

Un auditoire nombreux assistait, hier soir, à la conférence qu'avait organisée la Société d'hygiène populaire dans la salle des fêtes du lycée.

Au début de la soirée, M. le Dr Adelmann a souhaité la bienvenue aux personnes présentes, pour exposer, une fois de plus à l'intention des nouveaux venus le but de la société. Puis M. le Dr Reiss a entamé le thème de la conférence : « Les rayons Roentgen et le radium. »

D'une manière très compréhensible, le docteur a détaillé l'utilité et le rôle que jouent les rayons X dans le domaine du diagnostic et de la thérapeutique des affections cutanées et internes.

La matière, qui, d'elle-même, est déjà fort intéressante, a été illustrée par des projections lumineuses très réussies. Les rayons X et le radium, a dit l'orateur, ont déjà rendu d'énormes services, mais il faut se garder de les considérer comme remèdes absolus, ils sont simplement un facteur de guérison important.

En terminant, le conférencier a exprimé le vœu que la ville de Metz qui, jusqu'ici, ne s'est guère montrée favorable à un achat de mésothorium, employé avec si grand succès dans les cliniques universitaires, contre les cancers abdominaux, fasse preuve de bonne volonté en acquérant quelque peu de ce nouvel élément, dont les bienfaits reviendraient alors aux pauvres malades.

De vifs applaudissements ont prouvé à M. le Dr Reiss l'intérêt avec lequel sa conférence a été suivie par les personnes présentes.

Le Cinéma parlant.

Cette merveille, une des plus récentes et des plus ingénieuses inventions d'Edison, est une combinaison très heureuse du cinématographe et du gramophone.

Introduite depuis peu de temps en Allemagne, à Munich d'abord, dans une séance à la cour, cette invention a rencontré depuis un succès énorme, tant par l'ensemble harmonieux de la mimique, du parler ou des sons rendus par les personnages ou instruments projetés sur l'écran, que par l'importance de l'instrument qui va transmettre aux générations futures, simultanément, le geste et la parole des hommes qui le ont précédés.

A partir du 1^{er} avril, le cinéma parlant fonctionnera pour la première fois à Metz au Palais-Cinéma, mais jusqu'au samedi 4 avril seulement. Son succès sera le même qu'à Bamberg, le mois dernier, où non seulement le public, mais les plus hautes autorités civiles et religieuses applaudirent la merveilleuse invention.

Concert de bienfaisance.

Demain soir, dans la grande salle de l'Hôtel du Nord, aura lieu à 6 h. 1/2 le concert annuel de bienfaisance pour les pauvres de la ville de Metz organisé par Mlle Greulich et ses élèves.

L'entrée est fixée à 1 M. Les cartes sont en vente chez Feuchtinger, Scheek et Stollwerck, on en trouvera également le soir à la caisse.

Musées municipaux.

Heures d'ouverture des Musées municipaux le dimanche (entrée gratuite) :

Musée principal, rue de la Bibliothèque, de 11 h. à midi et de 2 h. à 3 h.
Collections à la porte des Allemands, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir.

Propos du jour.

A l'Esplanade
— Notre sujet de conversation précédent reste d'actualité. Que pensez-vous du récent jugement de Colmar ?

— Je n'apprécie que les jugements à rendre jamais ceux qui sont rendus. Cependant... Sa veuve comment feu ma pauvre mère, qui en usait, appelait le fait de verser un peu de rhum sur un morceau de sucre ? Elle appelait cela « lire un canard ». Eh bien ! le canard de Colmar est un canard un peu cher, voilà mon avis.

— C'est aussi le mien.
— Les débats de cette affaire ont mis à jour un personnage intéressant : c'est celui de la demoiselle-veuve de la brasserie. Cette estimable personne e tremble des talents les plus divers : elle va, vient, court, sert les portions, fait les conversations, suit les conversations : tout cela sans trêve, repos, ni défilance.

— La lemme-orchestre !
X.

Pharmacies.

Les pharmacies suivantes seront seules ouvertes de main toute la journée ; les autres jusqu'à midi seulement :

Pharmacie Saint-Vincent, Paul, rue du Pont-Saint-Georges, 20 ;
Pharmacie Corhuel, Dorr, rue Serpenoise, 32 ;
Pharmacie Dr Jochem, rue des Allemands, 36 ;
Pharmacie de l'Aigle, Léonce Lévy, rue du Palais, 8 ;
Pharmacie Meuschel, rue du Pont-des-Morts, 20 ; ainsi que les pharmacies du Sablon et de Montigny.

Le Carène

qui paraît être un temps bien dur, est cependant bien adouci pour ceux qui font leur choix à l'épicerie : A. Watter, Rue Fabert, 5, il y a tant de bonnes choses !!! permettant de varier à l'infini, le menu de tous les jours maigres.

NOUVELLES REGIONALES

Comice agricole de Metz. — On nous communique :

Les cours pratiques d'arboriculture organisés par le Comice agricole et que tient M. Vogelin, de Plappeville, sont toujours bien suivis ; les travaux de taille des arbres fruitiers sont pour le moment de toute actualité, et la fréquentation de ces cours montre combien les cultivateurs du pays messin attachent d'importance à cette belle culture spéciale du Val de Metz, à la culture des arbres fruitiers. Pour stimuler encore cet intérêt dans la population rurale, le Comice fera distribuer, à la prochaine assemblée générale du 4 avril, un petit manuel d'arboriculture en langue française que les assistants pourront prendre sur la table du bureau, à raison de 10 pf seulement. La petite brochure, très substantielle et contenant 75 pages avec nombreuses illustrations dans le texte, fait partie de la collection de petits manuels d'agriculture publiée par la maison Vermorel, de Villefranche.

De même le comice fera distribuer gratuitement un certain nombre de brochures allemandes sur « le combat des sèves ou séné par la kaimite moulée », ce procédé nouveau, qui gagne tous les ans en valeur pratique et en efficacité éprouvée.

La conférence sur l'Exposition de Strasbourg annoncée dans l'ordre du jour publié dernièrement dans

les journaux, et que devait faire M. le Dr Rössler, sera faite par M. Herzog, directeur de l'Ecole agricole d'hiver de Metz, pour cause d'empêchement de la part de M. le Dr Rössler.

Montigny. — Séance du Conseil municipal du 20 mars 1914.

Le Conseil municipal approuve, en principe, la régularisation de la limite de ban et de propriété entre Montigny et Metz dans la rue des Pionniers. Les négociations basées sur une proposition de la ville de Metz seront continuées avec celle-ci. — Le Conseil municipal décide, malgré les objections faites par quelques propriétaires de la rue de Frescaty, de ne pas augmenter l'indemnité offerte dans certains cas par la commune pour l'acquisition de terrains nécessaires à l'élargissement de la rue. Il croit devoir agir ainsi parce que la construction de la rue est faite dans l'intérêt et sur la demande pressante des aboutissants. — Le Conseil municipal fixe le devis et la quote-part des aboutissants pour l'établissement de trottoirs dans les rues de Frescaty et de Saint-Privat. La quote-part sera due au moment où les trottoirs seront dallés. Le Maire est chargé de remplir les formalités d'usage pour obtenir l'arrêté d'utilité publique. — Dans le but d'établir plus tard une rue de communication entre les rues de Frescaty-Saint-Ladre et la route de Saint-Privat, le Conseil municipal décide l'acquisition d'une parcelle de terrain lieudit « Au Gibet ». — Deux conseillers municipaux sont désignés pour l'établissement de la liste électorale pour les élections au Conseil municipal. — Le Conseil municipal établit la liste des enfants admis gratuitement à la fréquentation des salles d'asile pour le deuxième semestre 1913.

Saint-Epvre. — (Domestique malhonnette.) Le Messin rapporte que le marcaire d'un fermier de Saint-Epvre, accusé par la filleule du fermier d'avoir voulu la violenter, s'enlève vers la frontière après avoir d'abord nié le méfait. La malhonnette domestique est père de cinq enfants.

Moyeuve-Grande. — (Accident mortel.) Jeudi matin, l'ouvrier Colet, occupé pour le compte de la maison Wurth, à la construction d'un haut-fourneau, est tombé d'un échafaudage et a succombé pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

Thionville. — (Encartage.) Nos lecteurs de Thionville et des environs trouveront encarté dans l'édition de ce jour un prospectus de la maison Jacob et Haler à Thionville, sur lequel nous attirons leur attention.

Hayange. — (Accidents de chemin de fer.) On nous écrit :

Mercredi dernier, l'ouvrier Schuler, demeurant à Schréninge, a traversé les voies du chemin de fer dans la cour de l'usine. Malheureusement il ne vit pas venir une locomotive de manœuvre et fut renversé. La machine lui passa sur les deux jambes à la hauteur des genoux ; l'une a été complètement coupée et l'autre brisée.

La voiture d'ambulance emporta de suite Schuler à l'hôpital de Pusine, où les médecins jugèrent nécessaire l'amputation de la deuxième jambe. L'ouvrier n'est âgé que de 52 ans.

(Au crassier ; nouvel accident.) Dans la nuit de jeudi à vendredi un accident est arrivé au crassier de la Fenderie. Une machine ayant derrière elle six wagons pleins a été lancée un peu trop fortement, et par suite des grandes pluies, les terrains ont cédé et la machine et tous les six wagons sont tombés d'une hauteur d'au moins 100 mètres.

Le personnel de la locomotive s'est aperçu à temps du danger et a pu sa